

Analyse de la possibilité de retirer une cheminée dans un appartement situé dans un immeuble de logement à Schaerbeek

Visite du 03/03/2021

Rapport d'expertise

Template n°: COC-IN-TC-TE-0-004 rev.A

Réf. doc: COC-21027-TC-RV-0-001 rev.03

Préparé par :	Ir. David Attas		21/03/2021
	Nom	Signature	Date

Historique des révisions :

Révision	Description des changements	Date
01	Première diffusion	14/03/2021
02	Rectification des niveaux	14/03/2021
03	Modification solution de renforcement	21/03/2021

Construction Care Global Solutions SRL

Avenue Baden Powell 8b14
1200 Bruxelles
Numéro de TVA: BE 0738 746 060

Contact

M: +32 477 98 63 56
T: +32 2 424 18 85
contact@constru-care.com
www.constru-care.com

1. Introduction

1.1. Information sur l'inspection

Lieu de l'expertise :	Rue du Progrès 187, 1030 Schaerbeek.
Objet de l'expertise :	Analyse de la possibilité de retirer une cheminée dans un appartement situé dans un immeuble de logement à Schaerbeek
Date de l'expertise :	03/03/2021
Délégué :	Ir. David Attas
Personne(s) rencontrée(s) :	<ul style="list-style-type: none">- Propriétaire : M Timothée Quéré et sa compagne.- Entrepreneur : N/A- Architecte : N/A- Bureau d'Etudes : N/A- Fabricant : N/A
Destinataire(s) :	M. Timothée Quéré
Date de diffusion :	21/03/2021
Annexes :	/

1.2. Commentaires préalables / Contexte

M. Quéré et sa campagne sont occupés à rénover leur appartement situé au 14^{ième} étage d'une tour de logement de 23 étages (voir **photo 1**).

Dans le cadre de cette rénovation, les propriétaires souhaitent démolir le fût de cheminée situé dans le séjour.

2. Observations et commentaires

Observations (photos en fin de rapport)

Au moment de la visite les travaux de rénovation sont déjà avancés. Plusieurs parois non porteuses ont été retirées, les éléments de parement retirés, etc. Le parement et plafonnage du fût de cheminée dans le living est retirée. La structure de la cheminée est « mise à nu » (voir **photos 2, 3 et 4**)

La cheminée est constituée de blocs en béton préfabriquée assemblée par cimentage.

La cheminée est « callée » au niveau de chaque plancher (entre niveaux) avec un mortier de calage, remplissant l'espace entre la cheminée et le planché en béton armé (ou précontraint).

3. Analyse et recommandations

ANALYSE

La cheminée ne participe pas à la stabilité de l'immeuble. Sa démolition n'influencera pas le comportement global de la structure de l'immeuble.

En revanche, il est possible que la cheminée soit « auto-portante », c'est-à-dire qu'elle soutienne son propre poids sur la hauteur de l'immeuble. La partie de la cheminée que nous analysons (au 14^{ème} étage) pourrait donc supporter la cheminée des étages supérieurs (soit une hauteur d'approximativement 25-30m).

Nous pensons que le calage au mortier au niveau de chaque plancher et les forces de frottement entre la cheminée et le mur contribuerait à reprendre le poids de la cheminée aux étages supérieurs si on enlevait démolissait la cheminée au niveau de l'appartement du 14^{ème} étage.

En tout prudence, nous recommandons toutefois de réaliser un renfort visant à reprendre ce poids.

RECOMMANDATIONS

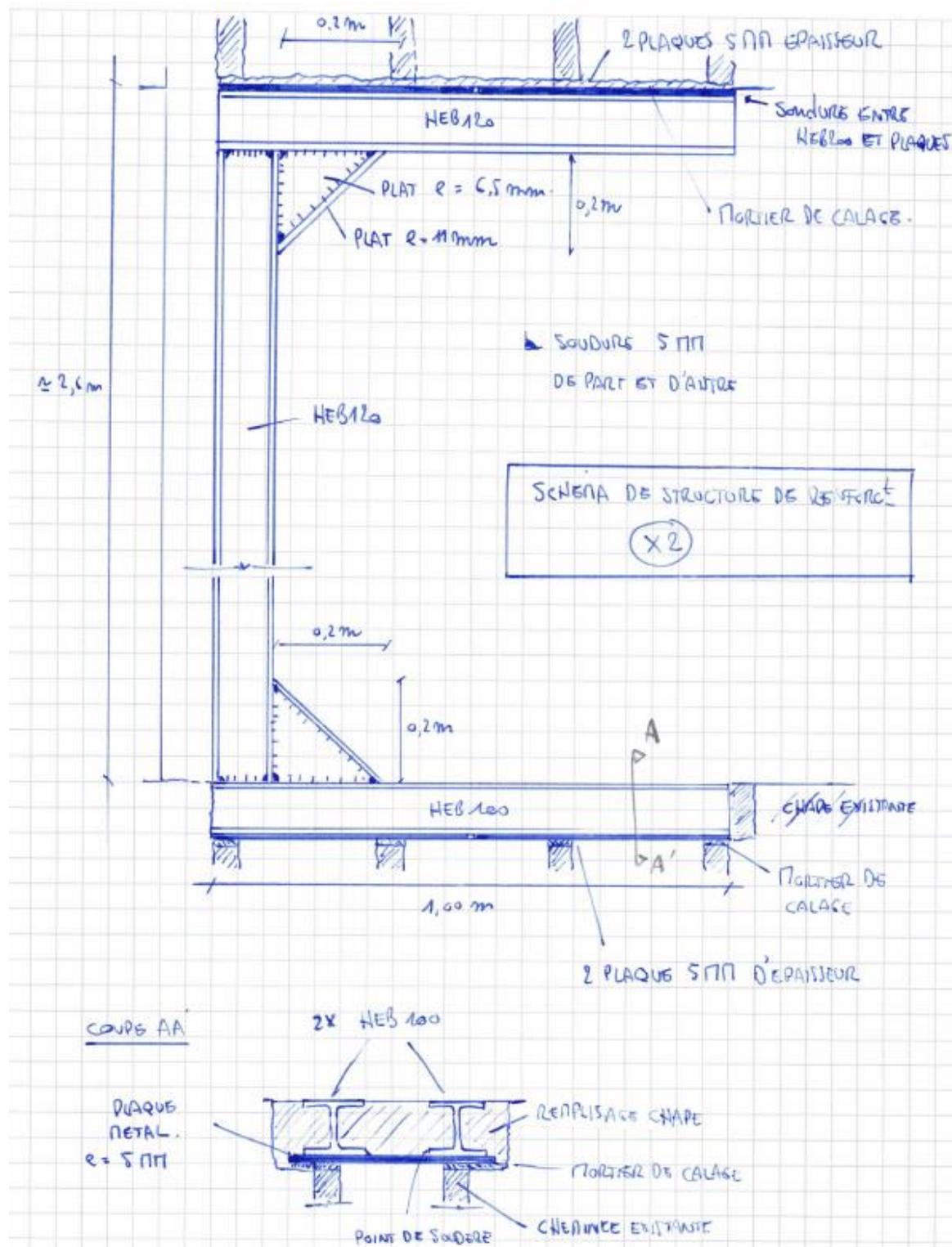
1) Phasage

- a. Démolition de la première moitié de la cheminée
- b. Ajout immédiat d'un système de support provisoire (4 étaçons + plaques de répartition métallique de 5mm au-dessus et en-dessous) en remplacement de la partie démolie. Les plaques seront maintenues dans le système définitif. Il est donc nécessaire d'utiliser un mortier de calage entre les plaques et la cheminée existante en vue d'assurer un bon contact.
- c. Démolition de la deuxième moitié de la cheminée
- d. Ajout immédiat d'un système de support provisoire (4 étaçons + plaques de répartition métallique de 5mm au-dessus et en-dessous)
- e. Mise en place des deux portiques de renfort métalliques.
- f. Réalisation de la chape.



Première moitié

2) Renfort



Qualité acier : S235.

Mesures précises à relever sur site.

4. Notes importantes

- 1) L'expertise s'est faite sur base d'une inspection visuelle des éléments visibles.
Nous n'avons pas pu examiner les plans d'architecte. Nous ne disposons d'aucun élément technique, tel que des plans de structures, des notes de calculs, des rapports d'essai de sol, etc. nous permettant d'appuyer notre analyse.
- 2) L'expertise se concentre sur le problème présenté par le Client (M Quéré). L'expertise s'est donc concentrée sur la cheminée située dans le living ainsi que les conséquences possibles de son démontage sur les structures adjacentes.
- 3) Notre analyse et nos recommandations se basent sur l'hypothèse que le design de base a été réalisé suivant les règles de l'art et suivant les normes en vigueur lors de la conception du renforcement.
Nous n'avons donc pas vérifié par calcul la section de la poutrelle métallique.
- 4) Les recommandations restent générales. Constru-Care peut supporter le Client dans la préparation et le suivi des recommandations par l'Entreprise.
- 5) Le rapport reprend des photos représentatives de la situation. Tous les éléments observés ne sont pas systématiquement listés ou illustrés dans le rapport.
- 6) Les solutions techniques reprises dans ce rapport remplacent et annulent les solutions reprises dans les versions précédentes du rapport.

5. Photos



Photo 1 – Vue d'ensemble de l'immeuble



Photo 2 – Vue du fût de cheminée en béton



Photo 3 – Vue d'ensemble du fût de cheminée en béton



Photo 4 – Vue des blocs préfabriqués en béton